

Communiqué de presse

Le 8 février 2022

PLAN DE RELANCE CULTURE « BERPIZTU »

LES FORMULAIRES DE DEMANDE D'AIDES SONT EN LIGNE POUR 2022



La Communauté Pays Basque poursuit son Plan de relance à destination des acteurs culturels fragilisés par la crise sanitaire. Les formulaires de demande d'aides pour 2022 sont disponibles sur le site internet de l'institution depuis ce lundi 7 février.

Samedi 19 décembre 2020, le conseil communautaire de la Communauté Pays Basque votait un Plan de soutien pour la culture de 1,2 million d'euros sur trois ans. Ce Plan a été conçu avec et pour les acteurs culturels et pensé au plus près de leurs besoins face à la crise sanitaire.

Baptisé Berpiztu (relancer en euskara), le Plan concerne à la fois le spectacle vivant, la musique et les arts visuels. Aides à la programmation, à la mobilité, à la communication...il est articulé autour de 6 dispositifs permettant d'accompagner le retour devant le public des artistes professionnels du Pays Basque.

Des nouveautés en 2022

En 2022, le dispositif d'aide à la programmation musicale est simplifié à la demande des opérateurs, le dispositif d'aide à la mobilité s'ouvre aux musiciens, un dispositif d'aide à la rémunération des artistes-auteurs est créé et l'aide à la création de supports de communication s'ouvre aux artistes visuels.

Afin que les aides irriguent l'économie du territoire, elles peuvent être versées en eusko à la demande des opérateurs.

Pratique

Informations et dépôts de dossier sur la page BERPIZTU du site de la Communauté Pays Basque : https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/la-culture-les-loisirs/berpiztu-plan-de-relance-culture#ligne_1

Les dossiers peuvent être envoyés tout au long de l'année.

- 129 projets déjà soutenus
- 6 dispositifs pour le spectacle vivant, la musique et les arts visuels
- 1,2 millions d'euros sur 3 ans

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr